TRAVAUX PREVUS EN 2017

ERDF programme la mise en souterrain de la ligne aérienne HTA (moyenne tension) existant actuellement entre Sénéchas et Génolhac. C'est une très bonne nouvelle pour la fiabilité des réseaux qui nous desservent et pour la qualité de nos paysages. La collectivité tient à remercier les riverains qui acceptent l'implantation des armoires et postes de transformation en bordure de leur parcelle.

MARIAGE

Mariage de **Isabelle GIULIANI** et **Fabrice PIGASSOU** le 25 juin 2016 à Sénéchas.

NAISSANCE

Naissance de **Lenny Fabregue**, fils de Jean-Luc FABREGUE et Delphine CHAPELLE né le 18 avril 2016 à Alès.

DECES

Décès de Marie-Claire Balmes épouse de Bernard AGULHON le 22 janvier 2016 à Montpellier.

Décès d' Olga Wailliez veuve de Maurice LEGROS le 29 avril 2016 à Bessèges.

Décès de **Bernard Cébelieu** le 26 mai 2016 à Ponteils.

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UNE INFORMATION DANS CE BULLETIN, VOUS POUVEZ L'ENVOYER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE. Pour la préparation du bulletin d'octobre – date limite de réception le **16 septembre 2016**

Contact: mairie.senechas@wanadoo.fr MAIRIE: 04 66 61 17 78

SITE INTERNET www.senechas.com

JUILLET- AOUT- SEPTEMBRE

2016

SENECHAS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

TRI SELECTIF

La CCHC met à dispostion des habitants 3 points d'apport volontaire (Centre village / Col de Charnavas / Martinenches) Pour chacun vous trouverez 1 conteneur pour le PAPIER 1 pour le VERRE et 1 pour les EMBALLAGES plastiques et cartons.

Mais également, 2 poubelles de tri au Cimetière : DECHETS VERTS et AUTRES (plastique, papier, metal...)

MERCI de respecter ces consignes de TRI

Sur notre site vous pouvez télécharger le guide du tri à la rubrique PRATIQUE puis DECHETS
Bilan 2014 : sur notre CCHC – nous avons triés **166 tonnes** de déchets pour **3148 habitants**. Soit 1kg / semaine par habitant. Nous pouvons faire mieux !

NOUVEAUX HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE JUILLET A AOÛT

MARDI, MERCREDI, JEUDI, DIMANCHE: 8H à 12H

VENDREDI: 8H à 12H / 13H à 17H

SAMEDI: 13h à 17h

TRAVAUX D'ECLAIRAGE

La commune confie à la SPIE la rénovation de l'éclairage public autour de la Mairie, le Pré communal et le Théâtre de Verdure pour un montant de 8000 euros.

Nous avons privilégié les lampes à LEDS car elles ont une faible consommation d'énergie et une longue durée de vie, en cohérence avec la charte que nous avons signé avec le Parc National des Cévennes.

TRAVAUX BASSIN DES FOURCHES

Le bassin des Fourches va bientôt être raccordé à l'électricité. Maître d'Ouvrage: SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard). Bureau d'Etudes: CEREG Entreprise: CEGELEC Participation financière de la commune: 10 % du montant global.

Sur la parcelle appartenant à la Commune, les pins ont été abattus par nos deux employés municipaux, Fabien et Jérémy pour permettre l'implantation de la ligne aérienne HTA.

REFORME TERRITORIALE

A compter du 1º janvier 2017, la CCHC disparaît et notre commune fera partie de Alès Agglo qui va ainsi englober 73 communes pour 132000 habitants. A titre de comparaison, Montpellier compte 272000 habitants et le 18º arrondissement de Paris, 202000 habitants.

Les communes de notre actuelle Communauté doivent s'organiser pour continuer à travailler ensemble et mutualiser leurs compétences.

DEBROUSSAILLAGE règlementaire le long de la 318 A

La commune remercie le Département du Gard (Direction de l'entretien et de l'exploitation). Ceux qui empruntent cette route entre Chalap et la Banlève, en passant par le col de Charnavas et Montredon, ont pu constater comme il était agréable et sécurisant de circuler sur une route dont les abords ont été débarrassés des arbres dont les racines déforment le revêtement. La visibilité s'en trouve améliorée et des vues lointaines sont à nouveau possibles.

ASSAINISSEMENT MALLENCHES

Les travaux ont bien avancé, en même temps que ceux des Ardides (Génolhac). La municipalité tient à saluer la coopération des trois habitants qui ont accepté que certains ouvrages soient implantés sur leur terrain. Après réception de l'ensemble des travaux, chaque abonné recevra un courrier officiel donnant toutes les informations utiles pour la réalisation du raccordement de chaque habitation au nouveau réseau et l'abandon dans les règles de l'ancien système d'assainissement individuel.

ANIMATIONS

6 JUILLET : CINEMA PLEIN AIR « LA VACHE » de Mohamed Hamidi au théâtre de Verdure à 21H. Tarif Unique 4€

16 JUILLET: FÊTE DU VILLAGE organisée par le Comité des Fêtes, 15h Concours Boules, 20h Repas « Cuisse de taureau » 22h Bal Disco (gratuit) Réservation repas: 04 66 24 90 40. Vente de Gâteaux sur la commune (au bénéfice du Comité des Fêtes) le 15 juillet à partir de 16h

17 JUILLET : FÊTE de la Société Communale de Chasse 15h Concours de Boules, 16h Grand Loto

DU 20 JUILLET au 17 AOUT : FESTIVAL MUSIQUE DE SENECHAS les MERCREDIS à 21H (Programme détaillé joint) organisé par la Cie Balagan : 06 84 45 58 27

14 AOUT : 20h **REPAS Aligot et Bal folk** organisés par Le Comité de Restauration de l'Eglise (Inscription avant le 9 août : 04 66 61 14 06)

15 AOUT : 15h **Concours de Boules**, 16h **Loto** organisé par le Comité de Restauration de l'église